

Schweizerische Gesandtschaft.

Berlin, le 27 Février 1874.

Confidentielle.

Monsieur le Président.

J'ai l'honneur de vous remercier de vos communications du 23 de ce mois relativement à la déclaration éventuelle de neutralité et de vous informer en même temps, que je partage entièrement votre manière de voir en ce qui concerne les démarches que j'aurais à faire à ce sujet dans le cas où la situation allait devenir plus menaçante.

Ainsi il est entendu que dans cette dernière éventualité j'aurais soin de convenir à l'avance avec le Comte de Bismark des termes de la première déclaration de neutralité à échanger et d'insister auprès de lui sur notre désir, que ces échantillons la déclaration allemande soit aussi nette que celle de 1870 et nous soit notifiée de suite.

119

Monsieur H. Droz, Président de la Confédération

Berne

Dodis



En attendant et à moins de circons-

stances imprévues il ne me semblerait par contre
pas opportun d'entretenir le Comte de Bismarck de
nouveau de cette question. Si, par hasard, il devait ^{lui-même} m'en
parler le premier à l'occasion de mes visites aux
Affaires Étrangères, j'agirais selon les circonstances.

Dans tous les cas je vous tiendrai continue-
ment au courant de la question.

Il va sans dire que je vous serai très obligé de
vouloir bien continuer de votre côté à me faire
connaître tout ce qui se passe à ce sujet à Paris,
Rome et Vienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance
renouvelée de ma plus haute considération.

Votre dévoué

Morin